

En partenariat avec l'Association
Française d'Urologie



Public concerné

Médecins exerçant la cancérologie de façon exclusive ou non, impliqués dans des réseaux de soins et dans les RCP :

- ▶ Oncologues médicaux.
- ▶ Oncologues radiothérapeutes.
- ▶ Chirurgiens.
- ▶ Anatomopathologistes.
- ▶ Urologues.

Méthodes et moyens pédagogiques

- ▶ Enseignement sur cas cliniques.
- ▶ CD-Rom contenant les documents relatifs aux exposés.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- ▶ Décrire l'histoire naturelle des cancers de la prostate en évolution après traitement à visée curative.
- ▶ Indiquer les étapes clés de la prise en charge :
 - Standards et options fondés sur les données scientifiques avérées.
 - Imagerie et apport de la biologie.
 - Essais thérapeutiques en cours.
- ▶ Proposer une démarche qualité pour la prise en charge globale et pluridisciplinaire :
 - Qualité des informations présentées en réunion de concertation pluridisciplinaire.
 - Information des patients.
 - Continuité des soins et soins de support.

Durée de la formation

2 jours.

Dates et lieu

29 ET 30 MARS 2012



INSTITUT CURIE

Amphithéâtre du Pôle de Biologie
du Développement
11, rue Pierre & Marie Curie
75005 Paris

Inscriptions

*Le nombre de participants est limité
à 60 personnes.*

Frais d'inscription

800 €

Déjeuners inclus.

Formateurs

Urologues, oncologues radiothérapeutes et oncologues médicaux spécialisés dans le domaine de l'uro-oncologie et des soins de support.

Coordinateurs

Stéphane Culine - Responsable du cours
Oncologue médical,
AP-HP - HÔPITAL SAINT-LOUIS, Paris.

Ivan Krakowski

Oncologue médical,
CENTRE ALEXIS VAUTRIN, Nancy.

Pierre Richaud

Oncologue radiothérapeute,
INSTITUT BERGONIÉ, Bordeaux.

Laurent Salomon

Urologue,
AP-HP - HÔPITAL HENRI MONDOR, Créteil.

Avec le soutien de :



P r o g r a m m e

Journée 1

Prise en charge de la récurrence biologique

PRÉSENTATION DES MALADES EN RCP

BILAN :

- ▶ Examens para-cliniques, PSA (temps de doublement, vélocité...).

OBJECTIFS POUR LE PATIENT :

- ▶ Histoire naturelle de la récurrence biologique, impact de la récurrence sur la survie, facteurs pronostiques.

ALTERNATIVES THÉRAPEUTIQUES

ET INDICATIONS :

- ▶ Radiothérapie après prostatectomie, traitements locaux après radiothérapie, hormonothérapie, chimiothérapie et thérapies ciblées.

PRISE EN CHARGE DES EFFETS SECONDAIRES

DES TRAITEMENTS :

- ▶ Perte osseuse, troubles métaboliques, bouffées de chaleur, sexualité, gestion psychologique.

Journée 2

Prise en charge de la maladie métastatique

HISTOIRE NATURELLE

BILAN RADIOLOGIQUE ET MARQUEURS TUMORAUX SÉRIQUES

PRISE EN CHARGE DE LA PHASE D'HORMONO-SENSIBILITÉ :

- ▶ Une présentation en RCP est-elle nécessaire ?
- ▶ Indications thérapeutiques.

RÉSISTANCE À LA CASTRATION :

- ▶ Hormonothérapie, chimiothérapie, radiothérapie métabolique, biphosphonates, traitements de soutien et prise en charge globale.

RENSEIGNEMENTS

Tél : 01 71 18 14 50 • Fax : 01 71 18 14 51

Mail : efec@efec.eu

Inscriptions : www.efec.eu

Bulletin à nous retourner dûment rempli à :

EFEC

5, rue Ponscarne - 75013 PARIS

Tél. : 01 71 18 14 50 - Fax : 01 71 18 14 51

Inscriptions en ligne : www.efec.eu

ATTENTION : l'enregistrement de l'inscription ne pourra être validé que si l'ensemble des rubriques est renseigné

FORMATION

• Intitulé _____

• Dates _____

• Coûts _____

Pour la formation TSEECC uniquement, préciser le(s) module(s) choisi(s) : TSEECC 1 TSEECC 2 TSEECC 3 TSEECC 4 TSEECC 5

EMPLOYEUR

• Nom _____

• Adresse _____

• Nom du Responsable Formation Continue _____

• Téléphone _____ • E-mail _____

STAGIAIRE

• Statut : Salarié Libéral Interne

• Nom _____ • Prénom _____

• Fonction _____ • Profession _____

• Téléphone _____ • E-mail _____

• Service _____

• Nom du responsable de service _____

PRISE EN CHARGE

A titre personnel* (formation financée par le stagiaire sur son temps personnel**)

• Adresse personnelle _____

• Téléphone personnel _____ • E-mail personnel _____

Au titre de la participation des employeurs à la formation professionnelle continue*

Par l'employeur*

Par organisme gestionnaire / Association* - préciser «nom et adresse» : _____

Par un laboratoire pharmaceutique* (joindre obligatoirement le bon de commande)

Facture à libeller à l'ordre de (si différent de la réponse précédente)

L'employeur* Autre* - préciser : _____

Facture à adresser à (si différent de la réponse précédente)

L'employeur* - préciser service destinataire : _____

Autre* - préciser : _____

PAIEMENT **

Ci-joint la somme de _____ Euros Chèque bancaire* Chèque postal*

Règlement libellé à l'ordre de la Fédération Française des Centres de Lutte Contre le Cancer (F.F.C.L.C.C.)

Je soussigné(e) _____ accepte les modalités d'inscription.

Date et signature

Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, la documentation et les déjeuners. Le début de la formation s'entend le matin du premier jour et la fin de la formation en fin d'après-midi du dernier jour. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si les circonstances les y obligent. Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. En cas de dédit par l'établissement ou par le stagiaire, à moins de 10 jours avant le début de la formation, l'EFEC facturera une indemnité forfaitaire de 20 % du prix de la formation. En cas d'abandon en cours de formation, celle-ci sera facturée dans sa totalité. L'EFEC se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure (manque de stagiaires, de maladie de ses intervenants, grèves ou conflits sociaux internes ou externes à l'EFEC...) sans dédommagements, ni pénalités au client. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à enregistrer votre inscription. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'EFEC, 5, rue Ponscarne, 75013 Paris. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

* Validez d'une croix la ligne correspondante

** Acompte obligatoire de 30 % pour les inscriptions individuelles et à titre personnel.